

FICHE DE POSTE : CPD Maternelle

Mission formation premier degré

<u>Poste</u>	<ul style="list-style-type: none"> - BO n°18 du 02.05.96 - Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013 - Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale - Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires - 23 juil. 2015 référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs. - LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance - Note de service du 10 janvier 2023 Un plan d'action pour l'école maternelle <p>→ Conseiller pédagogique à vocation départementale, maternelle et formations.</p> <p>→ Poste ouvert aux enseignant-e-s du 1^{er} degré titulaires d'un CAFIPEMF option enseignement pré-élémentaire,</p> <p>→ A défaut d'un CAFIPEMF avec l'option requise, un CAFIPEMF généraliste peut être accepté,</p> <p>Attention :</p> <p>→ Compte tenu de la mission formations qui complète la mission maternelle, un M2 en ingénierie de formation serait apprécié.</p> <p>Une solide expérience d'enseignement dans le cycle 1 est attendue, une expérience dans les 3 cycles sera appréciée. Membre de l'équipe départementale, le conseiller pédagogique est un enseignant maître-formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Education Nationale chargé de la mission. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspecteur.</p>
<u>Objectifs</u>	Sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier :



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Gers

	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements,- Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques,- Contribuer à la mise en œuvre y compris technique du volet du Plan Départemental de Formation,- Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants.
<u>Conditions d'exercice</u>	<p>Ce poste nécessite de la disponibilité. La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.</p> <p>Il aura une très bonne maîtrise des outils informatiques et il pourra être conduit à effectuer des tâches administratives en rapport avec les divers programmes de travail départemental, académique et national. Il sera amené à seconder l'IEN chargé du dossier dans ses missions d'information et de communication, d'animation et de formation, d'expertise et de concertation sur tous les sujets en rapport avec l'Ecole maternelle.</p>
<u>Missions</u>	<p>La mission Maternelle s'articule avec une mission formation premier degré. Le CPD concerné exercera sous le rattachement de l'IEN maternelle et de l'A-Dasen Membre de l'équipe départementale, il est nécessaire de disposer d'une bonne connaissance des missions et tâches de chacun des autres membres des équipes de circonscription pour s'inscrire efficacement dans la préparation et la mise en œuvre d'actions conjointes notamment au sein des plans français et mathématiques. La collaboration étroite avec le CPD mathématiques/français sera requise.</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagner les enseignants débutants et les enseignants qui le nécessitent ou qui en font la demande,- Participer à l'animation du département,- Se positionner comme partenaire essentiel de la formation des enseignants du 1^{er} degré, garant de la polyvalence du métier, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, capable de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement-apprentissage.- Intervenir en formation initiale et continue,- Spécialiste en conseil pédagogique, le CPD peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail départemental,- Il accompagne et suit les projets innovants.



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Gers

<p><u>Activités</u></p>	<ul style="list-style-type: none">- Il reçoit la pleine responsabilité d'actions et de suivi de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN,- Il peut seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs,- Il assure le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers,- Il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école et de territoire. Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques,- Il participe activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue,- Au plan départemental, il est associé à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématique,- Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI),- Il peut être convoqué en tant que concepteur de sujets et membre des commissions lors d'examens ou de concours.
<p><u>Compétences et qualités requis</u></p>	<p><u>Deux aspects essentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La capacité à faire preuve d'empathie et de solides qualités en communication et en relations humaines, <p><u>Compétences générales attendues :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Capacité à travailler en équipe, avec un sens permanent de l'intérêt général,- Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique, capacité à rendre compte, respect de la discrétion,- La compréhension des enjeux, le traitement et la gestion de l'information nécessitent également de savoir identifier les priorités, de savoir s'organiser, de faire preuve de rigueur dans la gestion de l'écrit et dans sa présentation,- Bonne maîtrise de l'outil informatique : traitement de texte, tableur, diaporama, bases de données, messagerie... Etre en mesure de maîtriser les outils académiques en usage (après une formation).
<p><u>Personne à contacter</u></p>	<p><u>Annie CABRERA, A-Dasen Gers</u> Ce.ien32inspecteur-auch-sud@ac-toulouse.fr</p>